



Étaient présents : Mesdames Laëticia CAUMETTE, Céline BLITZ, Dominique BURGAT, Nadine BELIN, Régine LARMET, Dominique GARCIN, Laurence PLASSIARD, Messieurs, Stéphane ZURITA, Serge CHARNELET, Franck VIADERE, Pascal VABRE, Renaud MARTIN

Procurations : M. Claude BULTEL à M. Serge CHARNELET, M. Mathys SANCHEZ à M. Pascal VABRE, M. Denis CART-LAMY à Mme Laurence PLASSIARD

Absent : néant

Secrétaire de séance : Laurence PLASSIARD a été désignée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Ouverture de séance : 19h08

Ordre du Jour

1. Election du maire
2. Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints
3. Lecture de la charte de l'Elu local
4. Vote des indemnités de fonction des élus
5. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
6. Questions diverses

Installation du Conseil Municipal élu le 15 mars 2026

La séance a été ouverte sous la Présidence du Maire qui a fait constat du PV des élections municipales. Liste élue avec 265 voix.

1. DCM 2026-014 Election du Maire

M. Pascal VABRE proclamé Maire avec 15 voix et immédiatement installé.

2. DCM 2026-015 Détermination du nombre d'adjoints DCM 2026-016 Election des adjoints

Le conseil municipal, à l'unanimité, détermine le nombre d'adjoints à 4.

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés, ils ont pris rang dans l'ordre de la liste.

- 1^{ère} adjointe : Mme Laurence PLASSIARD
- 2^{ème} adjoint : M. Stéphane ZURITA
- 3^{ème} adjointe : Mme Nadine BELIN
- 4^{ème} adjoint : M. Serge CHARNELET

3. Lecture de la charte de l'élú local

Lecture de la charte de l'élú local et copie remise aux conseillers municipaux.

4. DCM 2026-017 Vote et indemnités de fonction des élus

Le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire et des adjoints suivant le taux maximum en % de l'indice brut terminal de la fonction publique de la strate de population de 500 à 999 habitants

5. DCM 2026-018 Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de définir les délégations au Maire.

6. Questions diverses

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 16 avril 2026 pour le vote de budget

FIN DE SEANCE A : 20h25

Le Maire

Pascal VABRE

